

COMPTE-RENDU DE LA REUNION

DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 septembre 2008 (20h30)

Etaient présents : M. Gérard CROZIER, Maire, M. Jean-Michel CHAGNON, Mme Catherine BESSON, M. Jean-François DURAND, Mme Jocelyne CASTON, M. Guy VIGLIOCCO, adjoints, M. Bernard VINCENT, Mmes Martine COTTE, Bernadette GOLIN, MM. Denis CORNILLON, Christian SIRON, Bernard COMTE, Olivier MIGNEREY, Albert PETIT, Mmes Martine DEUS, Corinne RINGUENOIRE, M. Christian BEHAGHEL.

Etaient excusés : Jacky COLLIGNON (procuration donnée à Gérard CROZIER), Roselyne RASPAIL (procuration donnée à Jocelyne CASTON).

Secrétaire de séance : M. Christian BEHAGHEL.

La lecture du compte-rendu de la séance du conseil municipal précédente n'a soulevé aucune observation.

GAZ RESEAU DISTRIBUTION DE France

Redevance d'occupation du domaine public

Le Conseil municipal a instauré la redevance d'occupation du domaine public par les ouvrages des réseaux publics de distribution de gaz, en référence au décret n° 2007-606 du 25 avril 2007, qui précise par ailleurs la formule de calcul. Le montant maximum pouvant être perçu par la Commune en 2008 est égal à 624,05 €. Cette somme sera réévaluée chaque année au 1^{er} janvier.

EAUX PLUVIALES : conventions de servitude

▪ Montée du Furnas

Des travaux de voirie ont été réalisés dans le but d'améliorer la circulation et l'évacuation des eaux pluviales, qui s'infiltraient sur la propriété MARATONA (parcelle AB n° 5). Une convention de servitude est à signer.

▪ Chemin des Tournesols

La propriété PETITPIERRE (parcelle ZH n° 53) subit fréquemment des dégâts lors d'épisodes orageux et pluvieux. Pour remédier à cette situation, un avaloir avec traversée de route et un piège à sable doivent être réalisés sur les propriétés de M. Gilbert ACHARD (parcelle ZH n° 28) et Mme Eliette VACHON (parcelle ZH n° 30). D'autre part, le fossé d'évacuation des eaux pluviales doit également être approfondi et étendu sur la parcelle ZH n° 32 de M. Gilbert ACHARD. Une convention de servitude est à signer.

PERSONNEL COMMUNAL

● Régime indemnitaire des non titulaires de la filière administrative

Le Conseil municipal a accepté d'étendre le régime indemnitaire (Indemnité d'Administration et de technicité) octroyé aux agents stagiaires et titulaires de la filière administrative, aux agents non titulaires. Il fixe à 4 le coefficient plafond pouvant être appliqué, par arrêté individuel, au montant de base (48,28 € brut mensuel).

● Service technique : transformation d'un poste d'adjoint 2^{ème} classe en 1^{ère} classe

Le Conseil municipal accepte de transformer un poste d'adjoint technique de 2^{ème} classe en poste d'adjoint technique 1^{ère} classe, suite à la réussite au concours interne d'un employé municipal. L'augmentation salariale immédiate est minime ; le déroulement de carrière est néanmoins plus intéressant à long terme.

ACHAT D'UN ABRIBUS

Le Conseil municipal souhaite installer un abribus de 5 mètres à Barnaire, près de la résidence Bruyère. Le coût estimé de la structure est de : 4 892,95 € HT. Une demande d'aide financière est déposée au Conseil général de la Drôme.

BUDGET ANNEXE 2008 DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

Pour financer les travaux supplémentaires s'agissant du réservoir (avenant 6 702,54 € TTC, actualisation de prix : 2 961,35 €) et du curage de fossé Quartier le Jardinier (1 355,47 € TTC), le Maire propose de voter une subvention exceptionnelle du budget principal à hauteur de 12 000 €, possible en vertu de l'article L2224-2 du CGCT, pour les communes de moins de 3 000 habitants. Un réajustement des crédits est voté pour permettre le passage des écritures budgétaires et comptables nécessaires.

INDEMNITES DES ELUS :

Partage de l'indemnité du 5^{ème} adjoint avec un conseiller délégué

M. Guy VIGLIOCCO, 5^{ème} adjoint, en charge notamment des associations, éprouvent des difficultés à être disponible pour l'organisation et la tenue des manifestations associatives. Le Maire, avec son accord, a transféré par arrêté municipal ses fonctions relatives aux associations à Mme Bernadette GOLIN, conseillère municipale. L'assemblée délibérante est favorable au partage de l'indemnité du 5^{ème} adjoint avec le conseiller délégué, à raison de 50 % chacun.

DIVERS

• Liste des permis de construire et déclarations préalables accordées

Depuis le 17 juillet 2008, trois permis de construire ont été accordés afin d'autoriser la construction de deux maisons, l'extension d'une habitation existante, l'installation d'une pergola et d'un abri de jardin. Dix déclarations préalables ont été également accordées pour autoriser l'agrandissement et la fermeture d'une terrasse, la construction d'abris de jardins, la création d'une chambre supplémentaire, la création d'ouvertures sur toit ou en façades, la pose de panneaux solaires, et l'édification d'un mur de clôture.

• Catastrophes naturelles

La Commune a déposé auprès des services de l'Etat une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle pour les inondations des 12 août 2008 et du 3 au 6 septembre 2008. L'avis favorable de la commission interministérielle doit être confirmé par arrêté, qui sera publié au Journal officiel. Les assurés auront alors 10 jours pour effectuer leur déclaration auprès de leur assurance.

• A.T.S.E.M. : temps de travail annualisé

Du fait de la suppression des journées de classes le samedi matin, la Commune a été contrainte de réexaminer les emplois du temps et temps de travail du personnel communal intervenant dans les écoles. La durée hebdomadaire annuelle de travail ne sera pas revue à la baisse ; un travail supplémentaire à la cantine municipale est prévu en contrepartie.

• Acquisition d'une nacelle

Compte tenu des coûts de location, les élus étudient la possibilité d'acheter l'année prochaine une nacelle avec une ou plusieurs autres communes limitrophes. Les interventions seront ainsi plus régulières (éclairage public, taille,...).

• Illuminations de Noël

Des crédits avaient été inscrits au budget prévisionnel 2008 pour l'achat d'équipements et d'installations plus modernes. Un petit groupe d'élus, accompagné du responsable du Service technique vont demander plusieurs devis.

• Accessibilité de l'Eglise Saint-Maurice

Le Maire présente un avant projet de l'aménagement de l'entrée de l'Eglise visant à permettre l'accessibilité du bâtiment aux personnes handicapées ou ayant des difficultés à se déplacer.

• Stationnement sur la placette Rue de la Tour

Le stationnement sur la placette Rue de la Tour est devenu anarchique. On compte régulièrement un nombre de voitures supérieur à la capacité d'accueil de cette placette. La commission voirie est chargée d'étudier les aménagements nécessaires pour régler et organiser le stationnement.

• Inauguration du réservoir d'eau

Les travaux de construction du second réservoir d'eau potable à Laye sont terminés. Une inauguration, à laquelle est conviée l'ensemble de la population, aura lieu en novembre..

• Réflexion sur la dénomination du lotissement artisanal

Les élus sont appelés à réfléchir sur le nom à donner au nouveau lotissement artisanal situé Quartier Mouret, en bordure de la RD n° 93a.

• Enquête publique Sables VIGNAL

Une enquête publique est ouverte du 8 septembre au 10 octobre 2008 à la demande de la Société Sablières VIGNAL pour l'exploitation d'une carrière sur la Commune de Montoisson, lieu dit Les Gacquets et Mourier. Le dossier est consultable en Mairie de Montoisson et dans les Communes limitrophes, dont Allex.

• Syndicat Intercommunal d'Assainissement du Val de Drôme

La Commune confirme sa volonté de quitter le SIAVD. Le Comité syndical et toutes les communes adhérentes doivent donner leur accord et fixer les conditions financières de sortie.

• Intervention des Présidents de commissions.

Jean-François DURAND dresse le bilan des travaux de voirie et félicite l'entreprise EUROVIA DALA pour sa rapidité et sa réactivité. La commission voirie travaillera bientôt sur l'élaboration du programme 2009.

Jocelyne CASTON fait état des propositions commerciales faites par différents hébergeurs de site Internet, tandis que Bernard COMTE a demandé à l'hébergeur actuel la possibilité de renégocier le contrat. Les critères prix, prestations et réactivité sont à comparer.

S'agissant de la gazette municipale, Jocelyne CASTON annonce une nouvelle mise en page pour la prochaine édition.

Catherine BESSON rappelle la rentrée scolaire mouvementée du fait des effectifs plus importants que prévus à l'école publique. Le poste qui devait être fermé est finalement maintenu, mais en mi-temps. Les employés municipaux du service technique ont été mobilisés pour réaménager le mobilier de plusieurs classes en un temps très court; ils en sont félicités.

- **Dénomination des voies communales.**

Catherine BESSON présente la 7^{ème} tranche (Bancel, les Moutiers, les Goujons, les Bûches, les Vaures, les Faures et la Route de Livron) du dossier dénomination des voies communales.

Avant de clore la séance, M. le Maire souhaite rétablir les faits concernant le départ il y a quelques années de la société CHAMADE (enceintes acoustiques). Certains écrits sous-entendent que son dirigeant se serait « expatrié dans le Var faute d'atelier et certainement d'aide ». Sur ce fait, M. le Maire a pris contact avec le dirigeant de cette société. Tous deux sont d'accord pour employer le mot de calomnie concernant ces écrits. Le dirigeant a quitté la région pour toutes autres raisons.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance publique a été levée à 00h00.